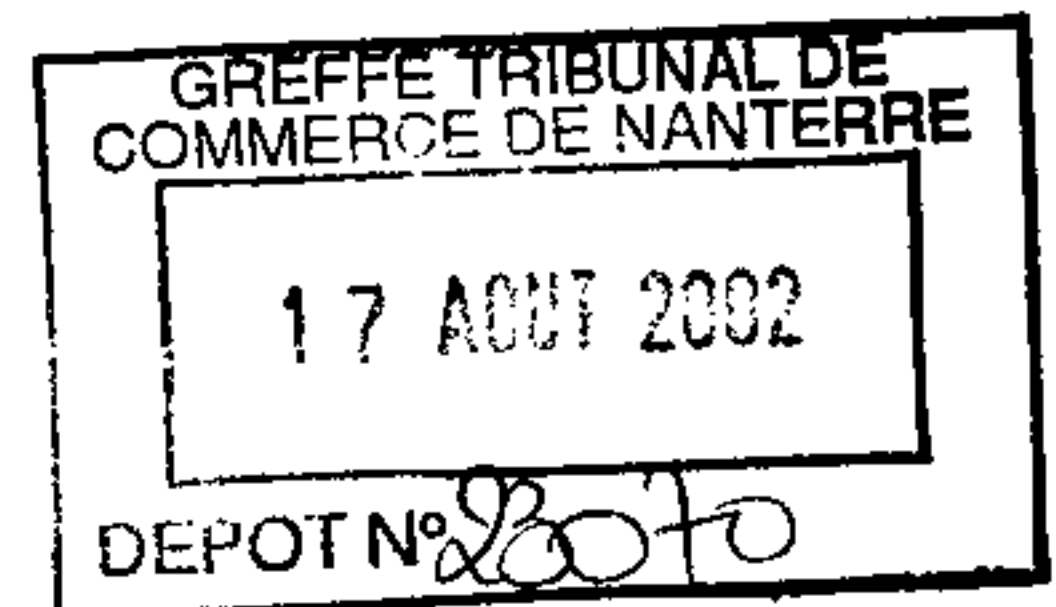


Justif CA

CANAL CÂBLE

Société Anonyme
au capital de 38 112 Euros
Siège social : 1, rue Claude Matrat
92130 ISSY LES MOULINEAUX
RCS NANTERRE B 349 444 950



95B3196

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 12 AVRIL 2002

Première résolution

L'assemblée générale décide de nommer comme nouvel administrateur pour une durée de 3 ans qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui se réunira pour statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2004 :

- Monsieur Denis ROUBERTOU, né le 15 juin 1956 à Clermont Ferrand (63), de nationalité française, demeurant 4 ter ruelle aux Bœufs - 78 460 CHEVREUSE.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Denis ROUBERTOU, présent à l'assemblée générale, déclare accepter les fonctions d'administrateur, qu'il satisfait aux règles légales relatives au cumul des fonctions d'administrateur et qu'il n'est frappé par aucune mesure, ni disposition susceptible de lui interdire lesdites fonctions au sein de la société.

Deuxième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité, et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. P. ...', written over the text 'Le Président'.